



Service administratif

Vimy, le 10 mars 2023

Monsieur Christian SPRIMONT
Maire de VIMY

à

Mesdames, Messieurs les Membres
du Conseil Municipal

Références : CS/AB/SN – N° 22C/2023

Objet : Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Judi 16 mars 2023
à 19 heures
à l'espace Jacques Prévert – Rue Lamartine**

Ordre du jour :

Points d'informations :

- Rapport d'activité
 - Séjour ski centre animation jeunesse
- Calendrier des festivités programmés pour 2023
- Approbation des procès-verbaux des Conseil Municipaux du mardi 13 décembre 2022 et du lundi 16 janvier 2023

Projets de délibérations :

Finances :

- Transport du matériel loué à compter du 1^{er} avril 2023
- Modification de la délibération : tarifs pour l'accueil de loisirs du mercredi et des petites vacances à compter du 1^{er} avril 2023
- Modification de la délibération : tarifs pour la carte d'adhésion au centre d'animation jeunesse (CAJ) à compter du 1^{er} avril 2023
- Tarif horaire de la main d'œuvre communale à compter du 1^{er} avril 2023
- Modification de la délibération : tarifs pour l'accueil de loisirs d'été à compter du 1^{er} avril 2023
- Modification de la délibération : tarifs pour le centre d'accueil périscolaire à compter du 1^{er} avril 2023
- Modification de la délibération : tarifs pour la cantine scolaire à compter du 1^{er} avril 2023
- Modification de la délibération : tarifs pour la participation au temps de fonctionnement de la cantine pour un enfant sous couvert d'un projet d'accueil individualisé à compter du 1^{er} avril 2023
- Location de praticables (éléments de podium) à compter du 1^{er} avril 2023
- Location des mange-debout à compter du 1^{er} avril 2023
- Location de tables et de chaises à compter du 1^{er} avril 2023
- Pression fiscale
- Achat et revente du 50 bis rue Jules Ferry
- Partage des taxes foncières sur les ZAE et signer l'avenant 1 de la convention
- Autorisation d'ouverture de crédits d'investissements au budget primitif 2023
- Présentation et vote du rapport d'orientation budgétaire

Ressources Humaines :

- Modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} avril 2023
- Mise à jour de la délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur les emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- Mise à jour de la délibération pour le recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent

Administration :

- Tirage au sort préalable de la désignation aux fonctions de Jurés d'Assises pour l'année 2024
- Convention de partenariat avec l'association les Given'chats pour la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés

Attractivité Dynamique Locale :

- Changement de dénomination du bâtiment de l'ancien Trésor Public

Petite-enfance, Enfance, Jeunesse :

- Convention entre la commune de Vimy et la Commune de Farbus pour l'accueil des enfants de Farbus dans nos écoles

- Questions diverses.

Dans l'attente,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire,

Christian SPRIMONT

